



2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2016

REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE

N° 2016/O2/061

**REPONSE DE Mme Agnès SIMONPIETRI, Conseillère Exécutive
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. François BENEDETTI
Au nom du groupe «Corsica Libera»**

Objet : Risques concernant la Xylella fastidiosa et solutions à long terme.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Monsieur le Conseiller,

L'Allemagne a signalé deux cas de Xylella fastidiosa (souche fastidiosa) sur laurier-rose et romarin, dont l'origine est inconnue pour l'instant. Majorque vient de signaler un cas sur un polygala importé d'une pépinière de Barcelone (souche identique). Un cas de souche pauca a été rendu public par le Ministère de l'Agriculture il y a un mois : il s'agit d'un polygala du Jardin botanique de Menton ; ce cas avait été classé « multiplex » aux premières analyses effectuées par l'Anses/Inra d'Angers, ce qui pose le problème du diagnostic. Il y a beaucoup de difficultés à identifier les souches, voire à identifier les cas positifs : suivant la période, le type d'échantillon prélevé, le niveau d'atteinte, les résultats pourraient varier, les scientifiques s'interrogent même sur la possibilité de « faux négatifs ».

Quant à l'Italie, l'épidémie progresse dans les Pouilles, un cas de Pauca a été découvert hors du « talon ». La situation est désormais hors de contrôle ...et la menace se rapproche en ce qui concerne la souche pauca, apparemment la plus dévastatrice, sans qu'on puisse évaluer le risque des autres souches et surtout des recombinaisons de souches entre elles.

En Corse, quelle est la situation ?

Les cas identifiés multiplex sont très nombreux, localisés principalement en Corse du Sud (273 foyers sur 290 représentant 802 cas) sur 28 espèces végétales, dont 2 qui n'étaient connues comme sensibles. Rappelons que plus de 240 plantes sont dites « spécifiées », ce qui signifie qu'elles peuvent être atteintes ou porteuses de Xylella. Les scientifiques nous alertent particulièrement sur les risques de recombinaison de souches entre elles, et nous avons déjà 5 cas de ce type en Corse. On ne connaît pas les dégâts potentiels.

Nous sommes à la fois très inquiets, et très en colère de la façon dont l'Etat, qui a la compétence en matière de protection sanitaire végétale et animale, a réagi à l'aggravation de la menace. En effet, suite aux actions menées par les filières et les élus de l'Assemblée de Corse, un arrêté avait été pris pour tenter de protéger la Corse en septembre 2014, puis un arrêté général en avril 2015, pour interdire l'importation de végétaux sensibles à la Xylella dans l'île ; avec cependant une possibilité de dérogations sous conditions.

Malheureusement les services de l'état ont augmenté de façon très importante le nombre de dérogations accordées : de 171 en 2015 à 687 en 2016, ce qui représente des dizaines de milliers de plants. Pire, malgré le risque d'arrivée de la souche « pauca » présente en Italie essentiellement sur des oliviers, 1 403 plants d'oliviers ont été importés en 2015 à 5 921 en 2016 (d'après les services de l'état bien sûr) ! Or on sait depuis longtemps que la notion de zone « non contaminée » d'où proviendraient ces plants est une illusion : comment expliquer par exemple que la Toscane est déclarée « indemne » alors que les plants de polygala détectés « multiplex » en Corse viennent de pépinières de Toscane et que le plant « pauca » de Menton vient de Ligurie ? L'Espagne déclarée « indemne » ne l'est plus aujourd'hui.

Manifestement des risques inacceptables ont été pris en toute connaissance de cause. Il est indispensable de stopper toute dérogation, de renforcer les contrôles aux ports et aéroports et la surveillance des entrées de végétaux commandés par internet.

Nous avons protesté de la façon la plus énergique, et nous avons saisi Madame la Ministre de l'environnement en ce sens.

Au-delà de la protection immédiate, il est impératif d'agir dans 3 directions : la prévention, la recherche, la production de plants locaux,

1) La prévention : Les services de l'Etat proposent une stratégie d'enrayement pour la Corse du Sud, et une stratégie d'éradication pour la Haute-Corse, avec une zone tampon entre les deux et la partition de la Corse en trois types de réglementation. C'est irréaliste et inefficace, l'Etat ne donne pas le mode d'emploi « concret » ni les moyens affectés pour gérer ces « frontières » internes artificielles qui n'arrêteront pas les insectes ; c'est un leurre destiné à essayer d'être en conformité avec les dispositions européennes.

Ces mesures auraient pour conséquence d'empêcher la circulation des plants produits localement, les plantations en zone contaminée, ce qui posera des problèmes internes à certaines filières et engendrera des difficultés pour les producteurs et les jeunes agriculteurs en cours d'installation.

Dans l'immédiat, nous avons pris acte en Cropsav du retrait du projet proposé par le Préfet et de l'ouverture de discussions sur les mesures sanitaires à mettre en œuvre. Nous travaillons avec l'ODARC à une proposition alternative.

2) La recherche : la bactérie est extrêmement difficile à détecter, extrêmement difficile à comprendre. On sait maintenant que les analyses ne sont pas fiables. Seule certitude, il y a bien des insectes vecteurs en plus de la transmission par contact, sans qu'on connaisse vraiment les « modes de fonctionnement ».

On sait également que les espèces en milieu naturel peuvent être atteintes, que l'altitude n'empêche pas le développement (nous avons un cas à plus de 950 mètres), que des espèces qui n'étaient pas connues comme sensibles à la Xylella le sont. Bref, il ne s'agit pas seulement d'une problématique agricole, mais d'une problématique générale, tout le couvert végétal insulaire est menacé.

L'Europe avait lancé en mars un appel à projet spécifique Xylella auquel la Collectivité Territoriale de Corse a répondu en s'associant à un consortium de régions, groupements de producteurs, chercheurs de tous les pays d'Europe, Lubixyl. Cet appel à projet européen est en panne, il faut faire pression pour l'activer, en partenariat avec d'autres régions concernées. Nous avons besoin de financements pour l'amélioration des connaissances, l'expérimentation et la mise en place de pratiques de culture adaptées (serres insectproof), la création de laboratoires sécurisés de type C4.

Nous nous employons à soutenir la relance de ce programme. Et nous comptons développer un programme local de recherche associant l'Université, le Conservatoire botanique de Corse de l'OEC et l'INRA sur la connaissance des vecteurs.

3) La production de plants locaux ; au-delà de la suspension immédiate de toute attribution de dérogation, notre salut est dans la fabrication de nos propres plants et pas dans l'importation, qui expose non seulement toutes nos filières agricoles (et particulièrement les oliviers et les agrumes) mais aussi le maquis et tout notre couvert végétal.

Les pépiniéristes l'ont bien compris, beaucoup d'entre eux participent très activement au développement de la production de plants, qui bénéficie de la marque « Corsica grana ». C'est un travail engagé par l'Office de l'environnement (Conservatoire botanique) qui avance rapidement et qui est aussi soutenu par l'ADEC pour la partie développement.

Les filières, notamment les oléiculteurs, travaillent dans le même sens à produire les plants dont elles ont besoin pour installer des jeunes ; elles sont soutenues par l'ODARC ; d'autres filières (amandiers, pommiers, figuiers) vont dans le même sens en partenariat avec la Pépinière territoriale de Castelluciu, outil de la CTC qu'il faut développer.

La production sous serres « insect-proof » est une voie à conforter, il faudra trouver les financements.

L'Etat doit maintenant comprendre que le problème n'est pas de s'adapter aux mesures européennes, mais d'adapter ces mesures à nos besoins, pour aller vers un statut « d'île protégée » adapté à notre fragilité. C'est à négocier et nous nous y emploierons.

Chers collègues, vous avez bien compris qu'il n'est pas pour nous question de baisser les bras, même si la situation est difficile. L'ensemble du Conseil exécutif est mobilisé sur ce dossier crucial pour protéger notre agriculture et la richesse de notre biodiversité.

Je vous remercie.